

Les cabanes incendiées renaissent

Au mois d'août dernier, un incendie détruisait quatre cabanes ostréicoles sur le port de Larros. Samedi soir, il y avait beaucoup de monde sur le site pour saluer la reconstruction de deux d'entre elles. Cette dernière a été confiée à l'entreprise Tradition-moderne. Bien au-delà de cette reconstruction, c'est tout un symbole qui s'affiche sur le port, puisque le constructeur a fait le choix d'utiliser du bois d'œuvre venant de la forêt usagère pour rebâtir une grande partie des cabanes.

« Ces constructions ne sont pas les premières, la quasi-totalité des cabanes ostréicoles, des quais et des pontons étaient réalisés avec du bois de la forêt usagère », indique Christian Gousset, président de l'Association de défense des droits d'usage et de la forêt usagère (Addufu). S'adressant à Marie-Hélène des Es-gaulx, sénateur maire, Carole Veillard et Jacques Chauvet, conseillers départementaux, Pierre Pradayrol, candidat aux législatives, et aux très nombreuses personnes présentes, Jean Gousset insiste sur le rôle de l'Addufu. « Comment peut-on imaginer que l'on fasse venir du bois de forêts cultivées alors que les usagers ont à côté de chez eux quantité de bois de construction de qualité, gratuit qui s'inscrit dans un circuit court tant valorisé de nos jours. »

Le président affirme que cette activité participe à l'entretien, à la régénération du massif forestier. Il met en exergue la volonté de l'association de se tourner vers les jeunes en accueillant sur le site du Natus, où se trouve la scierie, des écoles, des lycéens et d'autres associations. Christian Gousset souligne que cette nouvelle activité n'est possible que grâce à l'implication des bénévo-



Élus, représentants de l'Addufu, constructeurs et bénéficiaires devant l'une des cabanes en cours de reconstruction. PHOTO J. D.

les et l'appui des municipalités usagères.

Des divergences

Dans ce paysage qui paraît idyllique, le président évoque pourtant des entraves incessantes à l'exercice du droit d'usage. « Elles sont le fait d'une poignée de membres du syndicat des propriétaires. Nous demandons aux maires de faire respecter les droits de leurs administrés. »

Le maire, Marie-Hélène des Es-gaulx, va dans le sens du président de l'Addufu. « J'apprécie que deux des propriétaires de cabanes ne se soient pas laissés impressionner. Je pense avoir contribué à cette forme de résistance et je garde en mémoire que les maires sont les représentants des usagers. » Puis, en tant que présidente de la Cobas (Communauté d'agglomération du Sud bassin) s'adresse aux membres de l'association : « Travaillons bien ensemble. Vous êtes le cœur de ce lien social entre les habitants et la forêt

usagère. Je proposerai à la Cobas de vous accorder une subvention de 2 500 euros ». Voilà pour les discours et les divergences entre les ayants droit et les ayant pins (les propriétaires NDLR).

Malgré ces désaccords, la forêt usagère aura renoué avec la tradition pour reconstruire deux cabanes ostréicoles, sur un port figure du patrimoine local. Il est l'image de l'histoire locale au même titre que les six autres ports de la commune. « C'est autour d'eux que Gujan-Mestras s'est construite. »

L'essentiel reste la reconstruction des quatre cabanes détruites par l'incendie et la réparation de leurs deux voisines qui ont subi d'importants dégâts. Sur le chantier, la réception de samedi soir avait un parfum d'histoire et de patrimoine autour des us et coutumes locales édictées en 1476 par le seigneur Amanieu de Ruat. Il a voulu que les non ayant pins puissent bénéficier à perpétuité du bois de construction de la forêt usagère.

Jacky Donzeaud